

Saint-Père Marc en Poulet, le 30 novembre 2023

Aux conseillers municipaux

*Dossier suivi par Adeline BOURDAIS
Directrice des Services adjointe
adeline.bourdais@ville-saint-pere.fr*

Cher (e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la séance du prochain Conseil Municipal qui aura lieu le :

Le lundi 4 décembre 2023 19h00
Salle du Conseil à la Mairie

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour.

Veillez agréer, cher (e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Vous pouvez consulter le compte-rendu du dernier Conseil Municipal sur notre site internet <http://www.ville-saint-pere.fr/> au sein de la rubrique conseil municipal. Merci d'en prendre connaissance.

Le Maire



Jean-François RICHEUX



Selon l'article L 2121-10 du CGCT la convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

PJ : ordre du jour du conseil municipal du 4 décembre 2023.